

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

## AMENDEMENT

N ° CF210

présenté par

Mme Rilhac, Mme Dupont, Mme Pompili, Mme Clapot, M. Poulliat, M. Vuilletet et M. Perrot

-----

### ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.